

en faveur du tri des déchets alimentaires Vous souhaitez vous investir en participant à ce projet ?

DEVENEZ FOYER VOLONTAIRE!



du SITOM: www.sitom-sud-rhone.com Remplissez le formulaire en ligne sur le site internet



contactez votre mairie Si vous n'avez pas accès à internet, ou scannez le QR Code











Symphorien-D'Ozon, Taluyers et Ternay. ceux déjà présents sur <u>Brignais, Chaponnay, Chaponost, Communay, Millery, Mornant, Saint</u> leurs déchets alimentaires! Ces nouveaux points d'apports volontaire de biodéchets s'ajouteront donc à Vourles pourront se déplacer vers des abris bacs à biodéchets à proximité de chez eux pour y déposer Marennes, Montagny, Orlienas, Saint-Laurent-D'Agny, Sérézin, Simandres, Soucieu-en-Jarrest et l'ADEME. Désormais, les habitants du territoire du SITOM Sud Rhône résidant dans les centres-villes de supplémentaires, et sur des communes en comportant déjà, dans le cadre d'un appel à projet avec

Le SITOM va déployer des nouvelles bornes de collecte des biodéchets alimentaires sur 8 communes

vert et ne peuvent pas pratiquer le compostage. Cette solution est proposée pour les <u>foyers en logement collectif ou individuel qui n'ont pas/peu d'espace</u>

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à compléter ce questionnaire et à le renvoyer à l'adresse suivante Vous pouvez aussi le remplir en ligne sur le site internet du SITOM ou scanner le QR code situé au dos preventiondechets@sitom-sudrhone.com (ou au Sitom : 262 rue Barthélémy Thimonnier, Brignais)

e prénom		e nom
Votre numéro de télép		Nombre de personne dans votre foyer

- un logement avec un espace vert
- un logement sans espace vert
- Actuellement, que faites-vous de vos déchets alimentaires ?
- ils sont jetés avec les ordures ménagères
- ils sont valorisés à domicile par compostage ou lombricompostage (technique de compostage hors-sol) ils sont tries et déposés dans un composteur prive (a domicile, lieu de travail, residence secondaire, ...)
- ils sont donnés à vos animaux ou à ceux de votre entourage (poules par exemple)

ils sont triés et déposés dans un composteur partagé entre voisins

un questionnaire à remplir vous sera transmis une à deux fois par an Pour suivre le bon déroulement du projet, le SITOM a besoin de connaître vos habitudes de dépôt. Pour cela

Quelques chiffres :

- 30 tonnes c'est la quantité de biodéchets valorisés en 2022
- 5 minutes c'est le temps necessaire pour donner les informations utiles et remettre le materiel adapte
- 20% c'est l'objectif de réduction de la quantité d'ordures ménagères 35 c'est la quantité en Kg/hab/an transformé en biogaz et compost au lieu d'être incinéré

des biodéchets en apport volontaire Inscription pour la collecte séparée

en faveur du tri des déchets alimentaires Vous souhaitez vous investir en participant à ce projet ?

DEVENEZ FOYER VOLONTAIRE



du SITOM : www.sitom-sud-rhone.com

ou scannez le QR Code



Des biodéchets bien triés

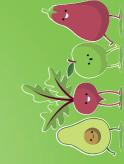
Si vous n'avez pas accès à internet,

contactez votre mairie!

sont bien valorisés



designed by '& freepik





'ADEME. Désormais. les habitants du territoire du SITOM Sud Rhône résidant dans les centres-villes de leurs déchets alimentaires! Ces nouveaux points d'apports volontaire de biodéchets s'ajouteront donc à Marennes, Montagny, Orliénas, Saint-Laurent-D'Agny, Sérézin, Simandres, Soucieu-en-larrest et Vourles pourront se déplacer vers des abris bacs à biodéchets à proximité de chez eux pour y déposer ceux déjà présents sur Brignais, Chaponnay, Chaponost, Communay, Millery, Mornant, Saint-Symphorien-D'Ozon, Taluvers et Ternay.

Le SITOM va déployer des nouvelles bornes de collecte des biodéchets alimentaires sur 8 communes

supplémentaires, et sur des communes en comportant déjà, dans le cadre d'un appel à projet avec

Cette solution est proposée pour les fovers en logement collectif ou individuel qui n'ont pas/peu d'espace Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à compléter ce questionnaire et à le renvoyer à l'adresse suivante : vert et ne peuvent pas pratiquer le compostage.

Vous pouvez aussi le remplir en ligne sur le site internet du SITOM ou scanner le QR code situé au dos! preventiondechets@sitom-sudrhone.com (ou au Sitom : 262 rue Barthélémy Thimonnier, Brignais)

Nombre de personnes dans votre foyer	Votre numéro de téléphone	
		Courriel
	. prénom	

offic

- □ un logement avec un espace vert ☐ un logement sans espace vert
- Actuellement, que faites-vous de vos déchets alimentaires?
- ils sont valorisés à domicile par compostage ou lombricompostage (technique de compostage hors-sol) ils sont jetés avec les ordures ménagères

ils sont triés et déposés dans un composteur privé (à domicile, lieu de travail, résidence secondaire, ...)

ils sont donnés à vos animaux ou à ceux de votre entourage (poules par exemple) ils sont triés et déposés dans un composteur partagé entre voisins Pour suivre le bon déroulement du proiet, le SITOM a besoin de connaître vos habitudes de dépôt. Pour cela, un questionnaire à remplir vous sera transmis une à deux fois par an.

- Ouelques chiffres:
- 5 minutes c'est le temps nécessaire pour donner les informations utiles et remettre le matériel adapté 30 tonnes c'est la quantité de biodéchets valorisés en 2022
- 35 c'est la quantité en Kg/hab/an transformé en biogaz et compost au lieu d'être incinéré 20% c'est l'objectif de réduction de la quantité d'ordures ménagères